

ANNEXE II

INFORMATIONS DISPONIBLES

Dénomination du médicament vétérinaire

TETRACOSACTIDE

Composition qualitative et quantitative

1 ml contient :

Substance active :

Tétracosactide 0,1 mg

Excipient QSP 1 ml

Forme pharmaceutique

Solution injectable.

Espèces cibles

Chiens.

Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez le chien, utilisation diagnostique : à la suite d'une administration intraveineuse unique, la concentration sérique en cortisol sera mesurée afin de détecter une éventuelle atteinte surrénalienne.

Contre-indication

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue au tétracosactide.

Effets indésirables

Des réactions d'hypersensibilité au tétracosactide ont pu être observées.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interaction

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce principe actif avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, les associations ne sont pas recommandées.

Posologie et voie d'administration

Injecter par voie intraveineuse à la posologie de 5 µg/kg.

Temps d'attente

Sans objet.

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 1 an.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : utiliser immédiatement et ne pas conserver.

Précautions particulières de conservation

A conserver au réfrigérateur entre +2°C et +8°C

Nature et composition du conditionnement primaire

Boîte de 8 flacons de 2 ml.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Nom et adresse de l'importateur / Titulaire de l'ATU

DECHRA
SNAYGILL INDUSTRIAL ESTATE
KEIGHLEY ROAD,
NORTH YORKSHIRE,
BD23 2RW SKIPTON
ROYAUME UNI

Numéro de lot

Date de péremption

Mentions réglementaires

USAGE VETERINAIRE.
A NE DELIVRER QUE SUR ORDONNACE D'UN DOCTEUR VETERINAIRE D'EXERCICE LIBERAL.
AUTORISATION TEMPORAIRE D'UTILISATION N° 90006.